

L'expression du SNADGI-CGT de la Seine Maritime

Spécial Assemblée



9 Octobre 2008

Générale

L'assemblée générale départementale est ce moment privilégié de la vie de la section syndicale au cours duquel chaque adhérent devient un acteur fondamental du syndicat qu'il a choisi de rejoindre.

Ce petit résumé permettra aux présents de retrouver les points importants de cette échéance annuelle et aux absents d'en être informés.

Dans ce Contr'Attak spécial, vous pourrez prendre connaissance du compte-rendu de l'activité sectionnaire préparé par Jacques RICHER, notre secrétaire de section.

Soumise au vote, celle-ci a été approuvée à l'unanimité, moins une abstention, de l'ensemble des participants.

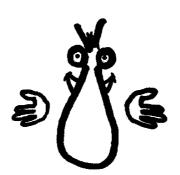
Pour sa part, la trésorerie a reçue une totale approbation.

Enfin, vous trouverez la composition de la nouvelle Commission Exécutive Départementale élue.

La désignation des membres du bureau départemental (secrétaire, trésorier....) s'effectuera à la première réunion de la CED.

Enfin, je tiens à remercier les camarades de Dieppe pour la remarquable organisation de cette journée.

Alors, bonne lecture!



### La Commission Exécutive Départementale (CED)

La CED est l'organe dirigeant de la section. C'est elle qui anime, prend les décisions, réfléchit sur l'activité, les actions à mener. Elle se réunit mensuellement

# Composition de la CED

Hélène ALLAIN-FROMENT
Jean-Louis BILLARD
Hervé CHIQUET
Christine DELCROIX
Laurie FLEURY
Danièle LEROY
Pierre François OHL
Catherine PECQUERIE

Olivier THEDREL
Jacques RICHER
Guislaine ROUSSEL
Fabrice TAVERNIER
Daniel VALIN
Françoise VILLAGRAN
Eric WINTER
Pascale WINTER

## La Commission Financière de Contrôle (CFC)

La CFC est chargée de contrôler la régularité de la trésorerie sectionnaire.

#### Composition de la CFC

Laure WILLERVAL Alain PERROT

# **COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE SECTIONNAIRE SUR LA PERIODE 2007/2008**

"Ce rapport d'activité est particulier en ce qu'il fait référence à une période plus longue que d'habitude suite au changement de date choisie pour la tenue des assemblées générales.

En effet, nous nous réunissions auparavant en début d'année ; le fait que les assemblées générales se tiennent maintenant à l'automne a eu pour effet d'allonger la durée du mandat.

Volontairement court, il ne se veut surtout pas exhaustif et doit être avant tout une introduction aux débats portant sur notre activité syndicale à la DGI et sur la réflexion concernant la mise en place d'un outil syndical commun à la DGFIP avec nos camarades du Trésor afin de faire poids sur les décisions prises au niveau fonction publique.

Revenons sur 2007, année de la décision de la fusion des deux directions pour n'en créer qu'une seule : la DGFIP.

A l'appel du Snadgi, le plus souvent en intersyndicale, plusieurs grèves d'importance ont eu lieu; celle du 20 novembre a vu 47,5 % de grévistes, démontrant ainsi la diversité des préoccupations des agents sur l'emploi, les conditions de travail, les réformes et restructurations ainsi que sur l'uniformisation des règles de gestion de la nouvelle direction fusionnée.

Il nous est pourtant apparu que le relais du mécontentement grandissant des agents que nous constituions en séance avec l'administration n'émouvait pas outre mesure la DSF, ce qui nous a amené à décider du boycott des CTPD, face au refus de répondre à un certain nombre de doléances et à l'attitude de quelques chefs de service.

C'est aussi en cette fin 2007, dans un climat politique et social où le gouvernement ne cessait de s'attaquer à la Fonction Publique et à ses agents, que se sont déroulées les élections professionnelles de notre Ministère.

Pour le Snadgi-CGT, les résultats ont montré une légère progression au niveau national (+0.8%).

Seule organisation présente dans toutes les CAP, le SNADGI-CGT a enregistré une nette augmentation en Seine Maritime (+ 7,3%) en gagnant un siège au CTPD et 2 sièges en CAP (1 en C et 1 en B).

Chez les cadres C, elle est devenue la première organisation syndicale.

Cet accroissement local correspond à celui enregistré en terme de nouvelles adhésions, soit 36 sur 2007/2008.

Nous nous sommes attachés à proposer des journées de présentation du syndicalisme, de la CGT et des différentes instances de notre direction, ainsi que des structures interdirectionnelles, organisées sur les trois plus grosses résidences du département.

Nous analysons cette évolution par notre plus grande implication sur le terrain grâce à l'équipe des militants qui ne compte pas son temps pour être l'écoute des agents, par le nombre d'informations tant individuelles pour les CAP que collectives pour les CTP, CHS

et CDAS, et également par le constat d'une inquiétude grandissante de nos collègues sur l'avenir des missions qu'ils exercent et sur la pérennité de leurs postes.

Le Snadgi-CGT semble être une garantie de combativité, de détermination, et nous pensons que c'est cela qui s'est exprimé dans les urnes.

La direction ne s'y trompe pas et elle sait que dans le cadre de la fusion, la CGT sera la première organisation syndicale et que son influence comptera sur la mobilisation des agents.

C'est donc sous de bons auspices que 2008 a commencé.

D'autant plus que notre Direction, ennuyée par notre absence au CTPD, a finalement répondu positivement à nos blocages de principe.

Cependant, de nouveau les journées de grève se sont accumulées, sur des revendications aussi légitimes les unes que les autres (salaires, emplois, retraites, statut) qu'elles soient interprofessionnelles, fonction publique, ministérielles ou DGFIP, suivies d'ailleurs avec un réel succès.

Et c'est bien là que le bât blesse, car nous n'avons pas été en mesure de coordonner tous les mécontentements, seule alternative possible pour nous, à ce gouvernement destructeur de cohésion sociale.

Sur la casse du statut de la fonction publique, la RGPP, la riposte n'a pas été et n'est toujours pas à la hauteur de l'enjeu.

C'est pourquoi la CGT doit être à l'offensive sur ces sujets, et doit exiger des fédérations qui la composent, une unité d'action au moins sur les journées de grève décidées ensemble.

Ces journées de grèves qui doivent être de concert privé/public ne doivent plus être corporation après corporation en s'empilant les unes aux car elles sont destructrices.

C'est ce message que nous faisons passer dans les structures interprofessionnelles (Unions Locales et Départementales) de la CGT dès que nous en avons l'occasion, message qui semble d'ailleurs être de plus en plus entendu.

Dépêchons nous d'impulser une dynamique du « Tous Ensemble » car pendant ce temps le gouvernement Sarkozy avance et s'inscrit avec son allié le Medef dans une logique ultralibérale qui remet en cause les statuts des salariés, flique les chômeurs, tronque le pouvoir d'achat, casse le statut des fonctionnaires et met à mal les libertés individuelles (Fichier Edvige).

Je finirai ce propos en vous appelant à la construction d'une CGT offensive pour tous les salariés de ce pays.

Pour se faire, chaque adhérent à son rôle à jouer par la discussion avec ses collègues directs, et au delà c'est par le débat d'idées que nous réussirons à bouger les lignes.

Ne soyons pas résignés."